



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 février 2012

La Banque Postale et la Caisse des Dépôts créent une co-entreprise dédiée au financement local

Réunis ce jour, le Conseil de surveillance de La Banque Postale et le Conseil d'administration du groupe La Poste, ont approuvé le modèle de financement des collectivités locales établi dans le cadre des négociations entre La Banque Postale, la Caisse des Dépôts, Dexia SA, Dexia Crédit Local et associant désormais l'Etat français.

Ce nouveau modèle de financement des collectivités locales s'appuie sur la création d'une co-entreprise détenue à 65 % par La Banque Postale et à 35 % par la Caisse des Dépôts, qui aura pour ambition de mieux servir les collectivités locales en matière de financement.

La co-entreprise aura le statut d'établissement de crédit et se chargera de la commercialisation et des prestations de services associées à la gestion des nouveaux crédits qu'elle produira.

La nouvelle offre de financement sera constituée d'une gamme de crédits simples, adossés en liquidité avec une tarification transparente.

Pour refinancer ces nouveaux crédits, la co-entreprise de La Banque Postale et de la Caisse des Dépôts s'appuiera sur la société de crédit foncier Dexia Municipal Agency (Dexma), désormais adossée à une société de moyens*, et contrôlée, par un holding public dont l'Etat français, la Caisse des Dépôts et La Banque Postale seront actionnaires. Ainsi, La Banque Postale pourra suivre les modalités de gestion de ses nouveaux crédits et pourra se renforcer progressivement au capital du holding public en fonction de la production de crédits confiés à Dexma.

Pour proposer rapidement leur nouvelle offre, La Banque Postale et la Caisse des Dépôts, au sein de leur filiale commune, utiliseront un certain nombre d'outils et de ressources de Dexia Crédit Local.

En outre, afin de répondre à l'ensemble des besoins en matière de financement local, La Banque Postale sera également en mesure de proposer aux acteurs du secteur local une offre de financement, notamment de court terme.

Par cette action, le groupe La Poste et La Banque Postale renforcent leur engagement aux côtés des acteurs locaux partout en France.

* ayant le statut d'établissement de crédits, dans le respect des contraintes réglementaires en matière d'adossement des sociétés de crédit foncier.

Jean-Paul Bailly, Président Directeur Général de La Poste a déclaré : « *Acteurs engagés depuis de longues années dans le développement des territoires, La Poste et La Banque Postale construisent ainsi une nouvelle étape au service de l'intérêt général.* »

Philippe Wahl, Président du Directoire de La Banque Postale a précisé : « *La Banque Postale entrera sur ce nouveau marché en suivant les mêmes principes que pour ses nouvelles activités : un lancement progressif, une politique de risques maîtrisés et un modèle de développement rentable.* »

Cette nouvelle activité de financement vient donc compléter l'offre de crédits proposés et prévus dans le cadre du plan stratégique 2011-2015 de La Banque Postale : « L'intérêt du client d'abord : prouvons la différence ».

La Banque Postale et la Caisse des vont désormais s'atteler à mettre en œuvre ce nouveau modèle afin de proposer leurs nouvelles offres de prêts à la fin du premier semestre 2012.

La mise en œuvre de ces négociations sera soumise à l'accord des autorités bancaires et de concurrence compétentes.

* *
*

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,215 milliards d'euros de PNB
- 11,4 millions de comptes courants postaux
- 10,04 millions de clients actifs
- 480 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 5 981 Dab/Gab en France
- 322,7 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,6 millions de cartes bancaires, soit 10,8 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2010)